

Rapport d'activités 2014

Le travail du Comité

Le comité a travaillé sur les projets en Afrique ainsi que les activités d'information en Suisse. Il est composé de 7 personnes, François Aubert, Alfi Brungger, Reto Cadotsch, Pierrette Gaudin, Gail Hunter, Brigitte Studer et Annette Zimmermann. En 2014 il s'est réuni à 11 reprises, en plus de nombreux séances de travail sur des projets spécifiques.

Les points forts du travail du Comité étaient cette année

- l'évolution de nos projets au sud : Plusieurs projets arrivant à terme, nous avons entamé une réflexion plus générale sur la suite à donner à partir d'une analyse des enjeux actuels pour les organisations paysannes. Le projet de Koar (Sénégal) s'est ainsi terminé, ceux de Koussané et Maréna (Mali) continuent.
- la sortie du film « VIH, un engagement » sur le travail de l'association clinique counselling, notre partenaire de longue date de Tambacounda, Sénégal, réalisé par Adrien Fernex, civiliste ; une projection publique a eu lieu à Genève à l'occasion de la journée mondiale du sida. Le film a également été transmis à nos partenaires en Afrique.
- notre exposition « 3 milliards de paysans nourrissent le monde » dans plusieurs bibliothèques des écoles sur les thèmes des rapports Nord Sud, de la souveraineté alimentaire et de la migration.

En 2014 le Comité a poursuivi des collaborations avec d'autres associations membres de la Fédération genevoise de Coopération (FGC):

- sur un projet de formation dans le cadre des CLEC avec l'association RAFAD ; (voir encart)
- un rapprochement avec la Commission internationale d'Uniterre dans l'idée d'une collaboration sur un nouveau projet sur les semences ;
- la participation à la plateforme de la souveraineté alimentaire, assurée par un groupe d'associations de la FGC.



Baganda Sakho, maire de Koar (Sénégal) et Djibril Mamadou (Ciré) Ba, coordinateur du projet d'Union des caisses locales d'épargne et de crédit du département de Bakel (UCLEC) en visite à Genève

Nous avons accueilli deux de nos partenaires : Bagando Sakho, de Koar, ainsi que Djibril Mamadou Ba, coordinateur du projet d'Union des caisses locales d'épargne et de crédit du département de Bakel (UCLEC). A cette occasion, nous avons organisé une rencontre avec la FGC ainsi qu'une soirée publique le 14.1.2015, en collaboration avec Rafad « Les caisses villageoises d'épargne et de crédit des associations paysannes au Sénégal : Bilan et perspectives après 20 ans d'expérience ».

Une mission au Sénégal de Brigitte Studer en février 2014 a eu comme but principal de participer à la rencontre annuelle de nos partenaires du projet de lutte contre le VIH/sida dans la région du fleuve Sénégal. Elle

Assemblée générale

L'AG de Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud aura lieu **le lundi 15 juin à 20h**. Salle de réunion 15, rue des Gares, 1er étage.

a également donné l'occasion de visiter les responsables du projet CLEC à Tabanding, Baganda Sakho de Koar, ainsi que l'association Uphorbak à Bakel. Alfi Brungger s'est rendu au Mali en février 2015 et a pu constater sur place le dynamisme du projet Maréna.

Jardins de Cocagne étant membre de la FGC, nous participons régulièrement aux assemblées générales, à des groupes de travail ou un forum de réflexion. Alfi Brungger a présenté le travail des Jardins de Cocagne dans un atelier de la journée « migrants et agriculture ».

La Fédération a été confrontée à une situation difficile suite à une diminution de la subvention du Canton et une augmentation du nombre d'associations et de projets, une réflexion importante a été menée au niveau financier comme au niveau politique.

Une collaboration fructueuse

A l'occasion de la publication d'un encart sur les banques paysannes dans le journal Le Courrier, nous avons organisé une soirée publique et invité l'association Rafad (Recherches et applications de financements alternatifs au développement). Depuis des échanges réguliers ont lieu et ont abouti à une collaboration concrète concernant la formation.

Rafad a intégré dans son projet PROEDU financé par la FGC un volet de formation de base au Sénégal destinée à des collaborateurs et collaboratrices de notre projet UCLEC. Un atelier de formation des formateurs a ainsi eu lieu du 11 au 13 août 2014 avec des modules sur l'épargne, le budget et la gestion de dettes à partir des expériences concrètes et analyses des participants. Ces formateurs ont ensuite été invités à proposer un tel atelier dans leurs villages. Ces ateliers de « duplication » basée sur la même approche ont eu lieu en décembre 2014 avec 145 personnes ! Et d'autres personnes souhaitent y participer. Un nouvel atelier de formation à l'intention des gérants à Kidira pour la démultiplication du module de formation en éducation financière a ainsi pu avoir lieu et d'autres ateliers sont en préparation.

Les CLEC ont également élaboré le premier rapport de suivi de l'impact de la formation (03 mois après les premières sessions), et Ciré Ba constate que « la formation a été très rentable car l'épargne à terme (de l'échantillon formé) a considérablement augmentée dans toutes les CLEC concernées ». Ces résultats positifs figurent dans le rapport final du programme CLEC.

Nous envisageons un deuxième projet de collaboration avec Rafad, réunissant cette fois les coordinateurs et responsables des projets de caisses d'épargne et de crédits du Sénégal, du Mali et du Burkina pour un échange sur les difficultés de reconnaissance de ces expériences face à l'évolution du système bancaire en Afrique de l'Ouest.

Information et activité dans les écoles

Cycle d'Orientation

Du 31 janvier au 28 février, l'exposition « trois milliards de paysans nourrissent le monde » a été visible au C.O. du Marais, pour faire suite à la demande de la bibliothécaire.

Nous avons poursuivi nos contacts dans les différents établissements du C.O. C'est ainsi que le responsable des médiathèques nous a proposé d'organiser un tournoi de l'exposition dans quelques établissements.

L'exposition a donc été montée au C.O. du Foron du 3 au 30 novembre. Nous avons eu l'occasion de présenter le thème de la souveraineté alimentaire dans une classe de 10ème. Puis au C.O. Les Grandes Communes du 8 décembre 2014 au 5 janvier 2015.

En 2015, la tournée continuera.

Pavillon Plantamour – Perle du Lac Association La Libellule

Cette association a présenté l'exposition pendant 2 mois, du 30 avril au 29 juin.

De nombreux visiteurs (1150 personnes) ont passé, et ont pu faire un quizz (questions précises sur les panneaux). Des informations sur les contrats paysans de la région ont également été distribuées.

Nous avons préparé des questionnaires en complément à ce quizz, et envoyons ces documents dans les établissements pour que les enseignants puissent préparer la visite avec leurs élèves.

Suite des projets

Nous prendrons de nouveaux contacts avec des médiathèques du post – obligatoire.

Nous souhaitons aussi présenter le film actuellement en en préparation sur Baganda Sakho concernant une émigration réussie et un retour effectué avec succès.

Un tournant à la FGC ?

Nous avons continué à participer à la vie de la Fédération genevoise de coopération (FGC), notamment au groupe de travail « Cofinancements » formé à l'automne 2014. Il a été chargé par l'AG « de réfléchir au bien-fondé et aux modalités de cofinancements pour compléter le financement provenant des pouvoirs publics. »

En effet, les contributions des collectivités publiques sont insuffisantes pour financer tous les projets des associations membres d'autant plus que le Grand Conseil genevois a effectué un coupé de CHF 500'000 dans le contrat de prestation du Canton. Par ailleurs, la DDC (Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération) souhaite appliquer les mêmes conditions à toutes les fédérations romandes et voudrait que les associations trouvent des cofinancements, comme cela se fait dans d'autres cantons. Pourtant, les fédérations sont très différentes des unes des autres, notamment par rapport à leur volume financier.

Certaines associations, dont la nôtre, sont très réticentes à introduire cette obligation. De notre point de vue, la

prise en charge par la FGC du financement des projets des associations membres leur permet justement de consacrer des forces au suivi, aux échanges, à l'information du public et au plaidoyer. Les projets ne sont pas mis en concurrence les uns avec les autres. Les associations n'ont pas besoin d'engager des spécialistes de recherche de fonds ni de recourir à des méthodes perçues par le public comme agressives, ni de multiplier les événements. Le montage et l'exécution des projets n'est pas compliqué par de multiples partenaires; ni pour les membres, ni pour le Secrétariat de la FGC.

Solliciter des fonds des privés revient à demander leur un double effort, une fois avec leurs impôts dont une partie est consacrée à la solidarité internationale et une fois avec leur don. Quant aux fondations, il pourrait s'avérer difficile d'en identifier qui soient cohérentes avec la ligne politique de Jardins de Cocagne.

L'introduction de l'obligation de cofinancements obligatoires pourrait forcer des associations membres à réduire la taille de leurs projets et renoncer à de nouvelles initiatives. Or, depuis près de trente ans notre association et nos partenaires en Afrique ont pu mener à bien un grand nombre de projets avec un réel impact sur la société environnante, tout en gardant nos frais de fonctionnement très bas et en comptant sur l'engagement bénévole des membres du comité. S'il avait fallu trouver des cofinancements, on peut parier que la moitié des projets ne se serait pas réalisée. Ce qui serait vraiment dommage car tous nos partenaires ont acquis un réel savoir-faire et continuent leurs activités même après l'arrêt des financements. Dans la tradition de Cocagne, les projets ne sont pas des feuilles de paille. De bonnes graines ont été plantées qui donnent des plants robustes !

Les projets en Afrique

Les fiches des projets sont disponibles sur le site de la Fédération genevoise de Coopération
<http://fgc.federeso.ch/rechercher-un-projet>

Projet de développement local de la Commune de Koussané, Mali Programme transitoire

A la suite du programme 2011 - 2013, le Cadre de Concertation de la commune de Koussané (CCC) conduit un programme transitoire qui vise à renforcer les acquis enregistrés sur les interventions précédentes.

Restitution des résultats de l'évaluation

L'évaluation du précédent programme a estimé que le CCC est un bon outil de développement local car il a créé un espace de concertation entre tous les acteurs qui interviennent dans la promotion du développement local. Mais elle a aussi révélé des faiblesses : le cadre n'a pas de statut juridique, les charges de fonctionnement sont largement supérieures à ses ressources internes, la Commune et l'Association des Ressortissants de la Commune de Koussané en France (ARCKF) ne contribuent pas à la constitution du Fonds de Développement Communal. Au cours de réunions publiques, les villageois ont pu en discuter et exprimer leurs besoins.

Relecture des textes du CCC

En dix ans, le CCC a évolué positivement par rapport au nombre d'acteurs (de 60 à 167 membres) et au nombre de programmes exécutés. Toutefois, il demeure fortement sous l'emprise du Conseil communal. Pour augmenter son autonomie, un processus de reconnaissance juridique a été lancé par l'élaboration d'un nouveau statut et la relecture de son règlement intérieur qui seront soumis à l'adoption de la prochaine AG du cadre.

La formation des Organisations de base

Elle vise à améliorer les capacités organisationnelles et managériales des organisations de base en vue de favoriser la planification, le suivi et l'évaluation des actions réalisées. 143 personnes ont été formées.

Elargissement du cadre de concertation à la radio locale

Cette radio a été créée par la commune pour le soutien des programmes de développement planifiés localement. L'immense étendue du territoire communal (100km du Nord au Sud) justifie son importance dans l'information instantanée de toutes les populations. Des conseillers communaux, des responsables du CCC, des agents des services publics participent à des émissions en direct ou à la production de reportages et d'interviews. La radio travaille également avec les comités de gestion des micro-barrages hydroagricoles.

Forum communal sur la mobilisation des ressources financières locales

Dès sa création (2004 2006), le CCC s'est investi dans le recouvrement des impôts dans la commune, par l'information des contribuables, et avec de bons résultats. Un forum a eu lieu à Koussané le 30 septembre qui a regroupé 150 délégués, dont 40 femmes issus des villages ainsi que des personnalités administratives et politiques et des agents techniques. Son objectif était d'informer les populations locales sur les stratégies de mobilisation des ressources financières de la commune dans le contexte de la décentralisation et du transfert des compétences.

Mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la valorisation du barrage du village de Hamo

Il s'agit de règles adoptées en assemblée générale de tous les habitants de Hamo, pour la gestion de l'espace aménagé en micro barrage de retenue d'eau. Elle traite des conditions d'accès à l'eau pour les besoins domestiques, l'abreuvement des animaux du village et ceux des transhumants.

Association des Planteurs et Maraîchers de Maréna (APM), Mali Construction d'un micro-barrage et renforcement des capacités des horticulteurs

Cette association est composée d'environ 700 maraîchers de trois villages : Maréna Diombougou, Sabouciré Sambala et Mogoyafara dont plus de 200 femmes. Ces trois villages se trouvent au bord de la rivière Kolimbiné où le maraîchage a été initié dans les années 90 par les associations Djama Djigui et ORDIK avec qui les Jardins de Cocagne avaient noué des partenariats.

L'objectif de cette association est d'augmenter la production maraîchère de la zone, de renforcer la société civile et de créer des activités génératrices de revenus monétaires en particulier comme alternatives à la migration.

En 2010, avec l'appui des Jardins de Cocagne, les producteurs de l'APM construisent un premier barrage avec pour objectif de fournir de l'eau aux producteurs sur une période plus longue. L'ouvrage permet aux 80% de maraîchers proches de la retenue de disposer de l'eau toute l'année et aux autres sur une période de 6 mois. Les surfaces et les rendements, en particulier ceux de l'oignon, ont augmenté de façon significative, apportant des revenus monétaires suffisants pour le développement économiques des producteurs et constituant pour les jeunes une réelle alternative au départ.

L'évaluation de cette première phase a apporté un certain nombre de recommandations pour poursuivre le développement de l'horticulture dans la zone, les producteurs de l'APM ont alors élaboré avec leurs partenaires un nouveau programme qui complètera la maîtrise de l'eau et améliorera les conditions de la production et de la commercialisation des produits.

Un nouveau projet pour renforcer les acquis... ... en complétant la maîtrise de l'eau

Suite à l'ouvrage réalisé dans la première phase du programme, un second barrage sera construit permettant de maîtriser l'eau sur l'ensemble des 15 km de la Kolimbiné et d'en fournir toute l'année à l'ensemble des producteurs des 3 villages.

La construction se fera dans les mêmes conditions, à savoir une participation massive de la population des 3 villages qui va se mobiliser pour transporter les pierres, le sable et le gravier puis maçonner ce long mur de 4 mètres d'épaisseur et de 140 mètres de long.

... en expérimentant des pratiques innovantes

Pour mieux valoriser ces ouvrages, améliorer les conditions de production, économiser l'eau et optimiser



les revenus, l'APM envisage d'expérimenter un certain nombre de pratiques innovantes :

- mettre en place un réseau de producteurs de semences,
- expérimenter de nouvelles techniques d'irrigation économes en eau,
- faciliter un crédit agricole adapté dans le cadre du réseau des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit,
- valoriser les synergies possibles entre l'agriculture et l'élevage en améliorant la production laitière.

...en renforçant les compétences pour améliorer les rendements et la valorisation des produits

Pour l'APM, il est essentiel que les producteurs maîtrisent réellement leurs systèmes de production et qu'ils puissent en continu améliorer leurs compétences. L'APM a choisi pour cela de mettre en place en interne un encadrement compétent et engagé.

Pour ce faire vont être mis en place :

- des formations de masse visant l'ensemble des producteurs,
- la formation et mise en place de brigades phytosanitaires qui assureront de façon adaptée et respectueuse de la santé et de l'environnement la protection des cultures,



- la formation et la mise en place de brigades d'auto encadrement technique composées de producteurs qui conseilleront de façon bénévole les producteurs.

Ces formations seront assurées principalement par des membres d'autres organisations de producteurs partenaires des Jardins de Cocagne.

20% du budget du projet sont de l'autofinancement de l'APM par les cotisations de ces membres.

Les travaux de construction du barrage sont réalisés pour une mise en eau à l'hivernage 2015, les autres actions démarrent début 2015 et se dérouleront sur les trois années du programme.

Les Caisses Locales d'Épargne et de Crédit dans le département de Bakel (CLEC), Sénégal

L'Union Des Caisses Locales d'Épargne et de Crédit Bakel-Goudiry (UCLEC-GB) est une institution autogérée de financement durable des activités des populations rurales des départements de Bakel et de Goudiry dans la région de Tambacounda. Elle existe depuis plus de 10 ans et entre dans une phase de professionnalisation et d'autonomisation rendue obligatoire par la législation sénégalaise et par le développement des caisses. Ses services sont orientés vers l'amélioration du bien-être économique et social des populations bénéficiaires.

Les objectifs finaux poursuivis par ce programme sont les suivants :

- lutter contre la pauvreté des populations bénéficiaires ;
- lutter contre la migration clandestine des jeunes par la création d'emplois permanents à travers des projets porteurs et rentables ;
- promouvoir l'entreprenariat local particulièrement chez les femmes et les jeunes ;
- promouvoir une dynamique communautaire axée sur la solidarité et l'entraide des membres d'une société ;
- participer au développement agricole, pastoral et social des zones à partir du financement local des activités du milieu.

La situation du réseau

Le Sociétariat

Le réseau compte un effectif de 2'068 sociétaires (209 groupements, 791 femmes et 1'068 hommes), dont 1'214 sociétaires actifs dont 750 femmes ce qui constitue une réelle base démographique pour amorcer un envol financier et social de l'institution.

L'Épargne

L'épargne globale mobilisée depuis le démarrage du programme CLEC est d'environ 1 800 mio FCFA (env. 3 mio CHF) dont 37% de dépôts à terme.

- Une grande partie de l'épargne est dû à des Associations et des femmes initiées très tôt aux produits d'épargne à terme (« clubs d'épargne et crédit », « épargne groupements »);
- l'identification de nouveaux produits d'épargne a et va beaucoup contribuer à renforcer la propension à épargner dans le réseau;
- actuellement, cette masse d'épargne accumulée permet de booster véritablement la production et ses rendements.

Le Crédit

Depuis le démarrage du projet CLEC, le réseau a octroyé 1'618 crédits pour un montant global de 955 mio FCFA (env. 1,6 mio CHF). 1'335 sociétaires bénéficient de ces crédits dont 736 femmes (55%). Les crédits sont destinés, dans l'ordre, à l'agriculture (39%), au commerce (30%), au maraîchage (13%), aux équipements (9%), au social (5%) et à l'élevage (4%).

- Les besoins de crédit dans le milieu sont importants, l'offre de nouveaux types de crédit permet d'apporter des solutions à des besoins d'investissement jusqu'à présent non touchés ;
- le fonds d'appui aux initiatives locales a fortement contribué à la consolidation de la production dans la zone ;
- avec l'usage des taux d'intérêt variés et ciblés, le crédit génère d'importants revenus d'intérêts constituant les principales ressources financières de l'institution ;
- le taux de remboursement moyen se situe à 96%, ceci grâce à une parfaite gestion du portefeuille à risques.

Perspectives

Le programme actuel se termine en avril 2015. Une évaluation externe est en train d'être réalisée pour déterminer :

- le niveau de l'appropriation de l'outil par les bénéficiaires ;
- la pertinence du projet aux travers des résultats obtenus ;
- le degré d'implication et de participation de toutes les catégories de sociétaires notamment les femmes et les émigrés;
- la fonctionnalité de l'institution dans la légalité et dans la transparence ;
- le degré d'autonomie (organisationnelle, institutionnelle, financière et technique) de l'institution.

Au terme de l'évaluation, un nouveau programme, qui devra être autonome au niveau du fonctionnement doit être défini, les Jardins de Cocagne pouvant apporter un appui pour le développement de nouvelles actions.

Lutte contre le VIH/sida, Sénégal, Mali, Mauritanie

Les Jardins de Cocagne soutiennent depuis de nombreuses années la lutte contre le VIH-sida dans la région de leurs projets.

L'objectif général est de contenir la pandémie VIH/sida en agissant à trois niveaux :

- les activités de prévention et de sensibilisation dans la région,
- l'accompagnement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches,
- la lutte contre toute forme de discrimination.

La phase actuelle du projet financé par la FGC a commencé début janvier 2013 pour une durée de 3 ans.

Les Jardins de Cocagne collaborent avec différents partenaires :

- Association Clinique Counseling (A2C) à Tambacounda (Sénégal) et Djigui Sembe, association de personnes vivant avec le VIH/sida
- Le comité sida de Bakel et l'Union paysanne pour le développement rural/rénovation - UPDR/R (Sénégal)
- Association Ladoo à Kayes (Mali)
- Association pour le développement intégré du Guidimakha - ADIG et l'association ANDELP à Gouraye (Mauritanie)

Au niveau de la prévention, chaque partenaire utilise les moyens les plus adaptés à son contexte, des séances de sensibilisation dans des groupes restreints et grands, dans les lieux de passage, les écoles et des entreprises. Dans les villages, les séances sont souvent accompagnées de représentations théâtrales ou de projections de films qui permettent d'ouvrir le débat. Nos partenaires réalisent également des émissions de radio.

Nos partenaires assurent un travail régulier de formation de base et continue pour les personnes-relais des villages afin d'assurer la qualité de leurs interventions, comme aussi des plaidoyers auprès des anciens, des chefs de villages ou des élus locaux.

Parmi ces projets, la seule association travaillant avec des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), l'association A2C propose, en collaboration étroite avec Djigui Sembe, l'association des PVVIH, des groupes de parole, repas communautaires, visites à domicile et des activités génératrices de revenu (AGR). Leur travail permet de réduire au maximum les « perdues de vue », des personnes avec un diagnostic VIH positif, mais sans suivi

médical, en favorisant l'accès à l'Hôpital par la prise en charge des frais de transports, de médicaments payants ou encore par un appui alimentaire. Le film « VIH, un engagement » réalisé par Adrien Fernex, civiliste, montre leur travail.

Une mission de Brigitte Studer, en février 2014, avec la participation à la rencontre annuelle de tous les partenaires de ce projet, a une nouvelle fois mis en évidence le dynamisme et l'engagement de tous et toutes.

L'année 2014 a vu l'épidémie Ebola se développer dans des pays voisins. Toutes nos associations ont été sollicitées par les autorités d'intégrer un volet de prévention par rapport à Ebola dans leur travail de sensibilisation et y ont répondu de manière favorable ; un signe de reconnaissance de la qualité de travail de nos partenaires.

La question de la poursuite de notre soutien à ce projet se posera prochainement. Au Sénégal, les accords avec le Fonds mondial, appui international à la lutte contre le VIH, doivent être renégociés, sans garantie que des moyens suffisants continuent à être mis à disposition. En Mauritanie, l'association nationale n'est toujours pas subventionnée et au Mali la situation politique reste instable. Dans ce contexte, et vu l'excellente qualité du travail accompli par nos partenaires, un arrêt du projet nous paraîtrait difficile à envisager.

Les projets sont financés à travers la Fédération genevoise de Coopération (FGC) par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), le Canton de Genève, la Ville de Genève et plusieurs communes. La coopérative met 1% de son chiffre et des coopérateurs et d'autres amis appuient nos projets par leurs dons.

Nous remercions tous et toutes de leur soutien.

**Les Jardins de Cocagne –
Solidarité Nord et Sud**

66, ch. des Plantées
1285 Ségégnin – Athenaz

www.cocagne.ch - solisud@cocagne.ch
CCP 30-175347-2

**Membre de la
Fédération
genevoise de
Coopération
(FGC)**

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**